

2300094212/10504/10.03.2023 16:21:32/1

PP

1015 Lausanne

50.0

Agence Générale Lausanne Rue Pichard 22 1003 Lausanne

T 021 310 02 02 F 0213100204 lausanne@vaudoise.ch Association UniPoly EPFL - Station 10 1015 Lausanne

Affaire traitée par :

Mme Rayssa Bally T 021 310 02 56 rbally@vaudoise.ch

Lausanne, le 10 mars 2023

Attestation d'assurance - Assurance responsabilité civile Preneur d'assurance : Association UniPoly

Mesdames, Messieurs,

La Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, atteste, par la présente, que le preneur d'assurance susmentionné a conclu une police d'assurance responsabilité civile auprès de notre compagnie.

Entreprise assurée : Association UniPoly

Adresse: EPFL, Case postale 15, 1015 Lausanne

Activités assurées : Mouvements de jeunesse

Somme d'assurance : CHF 5'000'000 en cas de dégâts matériels, lésions corporelles et dommages

économiques consécutifs.

Police: N° 3546325 2500

La présente attestation est établie à titre d'information générale à l'intention de tiers. Elle ne modifie pas la couverture d'assurance, ne confère aucun droit en dehors des conditions d'assurance de la police d'assurance à laquelle elle se réfère et n'atteste pas, en particulier, du respect d'obligations d'assurance imposées par des législations étrangères. Pour les activités soumises à autorisation, la couverture est valable sous réserve de l'obtention de cette autorisation. La somme d'assurance peut être réduite du fait de sous-limites, de franchises ou de paiements à des lésés.

La police d'assurance est en vigueur et la prime est payée jusqu'au 31.07.2023.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Vaudoise Générale

Compagnie d'Assurances SA

Vaudoise Générale

Compagnie d'Assurances SA

S. Roettig

R. Bally